

Création & restauration de mares

Mode d'emploi



#Ecologie #Positive #Durable



Préserver la biodiversité

Les mares sont de petits points d'eau végétalisés qui abritent 15% des espèces protégées en France et le tiers des plantes dites « patrimoniales ».

*Crocothemis écarlate au-dessus d'une mare,
en période de reproduction*



Créer des couloirs de déplacements

Les haies, les murets en pierres sèches, les talus humides... sont essentiels au déplacement de nombreuses espèces.



*Rainette méridionale en déplacement
entre deux mares*



Faire des sites durables

Aucun entretien n'est nécessaire. La mare se régule et s'équilibre naturellement !

Les berges enrochées la protège de l'érosion.

Les plantes filtrent et oxygènent l'eau

Adap^ater les mares au contexte local

Les plantes sont locales et
les matériaux issus de
circuits-courts.

*Aucune espèce n'est ré-introduite.
La nature s'installe à son rythme !*





Une mare temporaire en argile



Des mares hors-sol, adaptées à des petits espaces artificialisés

Proposer des mares diversifiées

Permanentés,
temporaires, creusées
ou hors-sol, les mares
peuvent s'installer
partout.

Se baser sur une étude préalable

Les créations ou restaurations
de mares sont validées par
une analyse de sol, de la
topographie, de l'exposition ou
encore de la qualité des eaux
de ruissellement.



*L'étude comprend également une analyse de la
biodiversité et des trames.*



Le triton marbré est une espèce pilote du projet de recherche

Suivre les mares après leur installation

Les mares sont suivies pendant plusieurs années, dans le cadre d'un projet de recherche national.

Animer le site

Les écoles, collèges, lycées, centres de recherche et associations de protection de la Nature sont associés pour faire vivre le projet pendant et après sa mise en place.



Les mares sont des supports pédagogiques

Participez vous aussi
à ce grand projet !

contactez-nous au

07 81 57 12 01

oasissauvage@gmail.com

ou via le site internet :
oasis-sauvage.com

